

### Affectations en vigueur

Uniquement les affectations

Echelle 1:5'000  
Etat juin 2015

Mandat: 12025 / ic  
Document: 0\_La Roche\_2012\_Affect en vigueur pour Commune.mxd  
Format: 90 x 100  
**ARCHAM ET PARTENAIRES SA**  
Aménagement du territoire et urbanisme  
Route du Jura 12, 1700 Fribourg  
Téléphone 026 347 10 90, fax 026 347 10 91  
info@archam.ch, www.archam.ch

### Légende

#### Zone réservées (nouveau)

 Zones réservées au sens de l'art. 90 LATeC

#### Zones d'affectation (existant)

-  Zone centre village (CV)
-  Zone résidentielle moyenne densité (R2)
-  Zone résidentielle faible densité (R1)
-  Zone mixte (RA)
-  Zone mixte à prescriptions spéciales (RAS)
-  Zone d'activité (ACT)
-  Zone d'intérêt général (IG)
-  Zone culturelle 1
-  Zone culturelle 2
-  Zone de port (ZP)
-  Zone gravière (GR)
-  Zone touristique (TOU)
-  Zone agricole (AGR)
-  Aire forestière (FOR)

#### Eléments indicatifs

-  Bâtiments
-  Constructions souterraines

Mis à l'enquête publique par parution dans la FO n° 24 du 14 juin 2013  
et dans la FO n° 37 du 12 septembre 2014.

Adopté par le Conseil communal de La Roche le .....

Le Secrétaire ..... Le Syndic .....

Approuvé par la Direction de l'aménagement,  
de l'environnement et des constructions le .....

Le Conseiller d'Etat, directeur .....

